

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 17 MAI 2022

Paris, le 17 mai 2022

Résultat du vote des résolutions

- Nombre d'actions composant le capital : 837 124 432
- Nombre d'actions ayant le droit de participer au vote : 797 023 008
- Nombre d'actions ayant participé au vote : 436 999 085
- Nombre de droits de vote attachés aux actions ayant participé au vote : 458 835 645
- 25 332 actionnaires étaient présents ou représentés
- Quorum : 54,83%

	Résolutions	Pour		Contre		Abstention (*)	
		Voix	%	Voix	%	Nombre	%
1	Approbation des comptes consolidés annuels de l'exercice 2021.	452.564.703	99,26%	3.371.007	0,74%	2.783.655	0,61%
2	Approbation des comptes sociaux annuels de l'exercice 2021.	453.015.674	99,35%	2.964.604	0,65%	2.763.194	0,60%
3	Affectation du résultat 2021 ; fixation du dividende.	453.283.546	99,10%	4.137.069	0,90%	1.315.324	0,29%
4	Approbation du Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.	456.772.813	99,70%	1.353.161	0,30%	617.807	0,13%
5	Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration, en application de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce.	428.998.326	94,33%	25.792.798	5,67%	3.961.449	0,86%
6	Approbation de la politique de rémunération du Directeur général et des Directeurs généraux délégués, en application de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce.	410.102.058	90,13%	44.890.099	9,87%	3.762.705	0,82%
7	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs en application de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce.	436.134.498	95,87%	18.811.894	4,13%	3.795.569	0,83%

Résolutions		Pour		Contre		Abstention (*)	
		Voix	%	Voix	%	Nombre	%
8	Approbation des informations relatives à la rémunération de chacun des mandataires sociaux requises par l'article L. 22-10-9 I du Code de commerce.	414.178.572	91,47%	38.622.668	8,53%	5.949.738	1,30%
9	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 à M. Lorenzo Bini Smaghi, Président du Conseil d'administration, en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce.	428.044.793	94,11%	26.772.539	5,89%	3.924.172	0,86%
10	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 à M. Frédéric Oudéa, Directeur général, en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce.	404.494.263	89,96%	45.128.422	10,04%	9.131.914	1,99%
11	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 à M. Philippe Aymerich, Directeur général délégué, en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce.	405.357.647	90,16%	44.215.706	9,84%	9.172.863	2,00%
12	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés, au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Mme Diony Lebot, Directrice générale déléguée, en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce.	404.944.906	90,07%	44.639.980	9,93%	9.170.014	2,00%
13	Avis consultatif sur la rémunération versée en 2021 aux personnes régulées visées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier.	420.671.398	92,61%	33.544.098	7,39%	4.523.146	0,99%
14	Renouvellement de M. Lorenzo Bini Smaghi en qualité d'administrateur.	447.007.192	98,02%	9.048.590	1,98%	2.686.033	0,59%
15	Renouvellement de M. Jérôme Contamine en qualité d'administrateur.	442.679.001	97,10%	13.218.784	2,90%	2.864.902	0,62%
16	Renouvellement de Mme Diane Côté en qualité d'administratrice.	443.481.203	97,62%	10.824.245	2,38%	4.449.495	0,97%
17	Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue d'acheter des actions ordinaires de la Société dans la limite de 10% de son capital.	451.460.563	98,85%	5.260.725	1,15%	2.031.896	0,44%

Résolutions		Pour		Contre		Abstention (*)	
		Voix	%	Voix	%	Nombre	%
18	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de ses filiales et/ou par incorporation.	436.242.002	96,41%	16.221.169	3,59%	6.293.285	1,37%
19	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public, autre que celles visées à l'article L. 411-2 1°) du Code monétaire et financier par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de ses filiales.	436.862.774	95,70%	19.619.729	4,30%	2.247.460	0,49%
20	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social sans droit préférentiel de souscription pour rémunérer des apports en nature consentis à la Société.	445.349.501	97,55%	11.184.656	2,45%	2.216.038	0,48%
21	Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder avec suppression du droit préférentiel de souscription à des opérations d'augmentation de capital ou de cession d'actions réservées aux adhérents à un des plans d'épargne d'entreprise ou de groupe.	447.494.796	98,56%	6.519.588	1,44%	4.735.300	1,03%
22	Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions de performance, existantes ou à émettre, sans droit préférentiel de souscription, au profit des personnes régulées visées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier ou assimilées.	436.303.831	96,23%	17.097.438	3,77%	5.345.466	1,17%
23	Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions de performance, existantes ou à émettre, sans droit préférentiel de souscription, au profit des salariés autres que les personnes régulées visées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier ou assimilées.	451.190.609	98,49%	6.938.580	1,51%	617.323	0,13%

Résolutions		Pour		Contre		Abstention (*)	
		Voix	%	Voix	%	Nombre	%
24	Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet d'annuler des actions ordinaires détenues par la Société dans la limite de 10% de son capital par périodes de 24 mois.	453.409.201	98,99%	4.645.654	1,01%	633.360	0,14%
25	Pouvoirs pour les formalités.	456.760.075	99,71%	1.311.190	0,29%	640.765	0,14%

(*) Le pourcentage de l'abstention est calculé par rapport à l'ensemble des voix des actionnaires ayant participé à l'assemblée (pour, contre et abstention)

Contacts presse :

Jean-Baptiste Froville [+33 1 58 98 68 00_jean-baptiste.froville@socgen.com](mailto:jean-baptiste.froville@socgen.com)

Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié et intégré, le Groupe allie solidité financière, dynamique d'innovation et stratégie de croissance durable et responsable. Engagée dans les transformations positives des sociétés et des économies, Société Générale agit chaque jour avec ses équipes pour construire ensemble, avec ses clients, un avenir meilleur et durable en apportant des solutions financières responsables et innovantes.

Acteur important de l'économie réelle depuis plus de 150 ans avec un ancrage solide en Europe et connecté au reste du monde, Société Générale emploie plus de 133 000 collaborateurs dans 61 pays et accompagne au quotidien 30 millions de clients particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels à travers le monde, en offrant une large palette de conseils et de solutions financières sur mesure qui s'appuie sur trois pôles métiers complémentaires :

- **la Banque de détail en France avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama** qui offrent des gammes complètes de services financiers avec un dispositif omnicanal à la pointe de l'innovation digitale ;
- **la Banque de détail à l'international, l'assurance et les services financiers** aux entreprises, avec des réseaux présents en Afrique, Russie, Europe centrale et de l'est, et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés ;
- **la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs**, avec ses expertises reconnues, positions internationales clés et solutions intégrées.